snes fsu Créteil

Le financement des options, c'est pas en option !

Le rectorat de Créteil, tout en décidant de l'implantation des options, oblige les lycées à les financer sans dotation spécifique, par amputation de leur dotation globale, ce qui revient à une ponction sur l'enveloppe déjà trop petite des heures à effectif réduit.

Nous, enseignants, personnels et parents d'élèves, exigeons que le Rectorat prenne ses responsabilités et accorde aux lycées concernés une dotation supplémentaire afin de financer toutes les options de lycée (artistiques, linguistiques, histoire-géographie en TS, EPS ...).

Les options font partie intégrante de la culture commune que les élèves acquièrent au lycée : elles doivent être financées !

NOM	Prénom	Etablissement	Fonction	Signature